



DROGOU Théodore

Naissance : 17 janvier 1910 - Bohars (29)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1941

Résistance : [O.S Arsenal](#), [F.T.P](#), [P.C.F](#), [F.N](#)

Pseudonyme(s) : Théo

Secteur(s) d'action : Brest

Arrêté, Déporté

Décès : 16 avril 1985 - Brest (29)

Théodore Antoine Louis-Marie Drogou travaille chez Creignou-Gourio à Lambézellec avant d'être employé à l'arsenal de Brest comme tourneur sur métaux. Il réside à Lambézellec, d'abord au 8 place Thiers puis au 7 rue Diderot. Il adhère au [Parti Communiste Français \(P.C.F\)](#) en 1936. L'année suivante, il épouse Jeanne Person le 11 juin à la mairie annexe du Pilier-Rouge en Lambézellec. De cette union naissent Henri en 1938, Christiane en 1942, Danièle en 1948 et Joëlle en 1954. A la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, Théodore Drogou est mobilisé et sert au 311ème Régiment d'artillerie lourde portée (R.A.L.P) jusqu'au 27 août 1940. Il semble que la famille se soit installée au 179 bis rue de la Vierge, toujours à Brest.

Démobilisé, Théodore Drogou retrouve Brest et son poste à l'arsenal, désormais sous administration allemande. Resté fidèle à son parti quand celui-ci s'est reformé dans la clandestinité en 1939, il renoue contact avec le parti, qui le sollicite en décembre 1940 pour dénicher une petite maison à louer pour servir de planque. Il s'exécute et trouve rue de Bohars ce qu'il faut pour héberger lors de leurs visites à Brest, [Robert Ballanger](#) et [Venise Gosnat](#).

Il déclare être entré en Résistance en octobre 1940 dans l'Organisation Spéciale (O.S), branche [Arsenal](#). Il y a anticipation, cette formation ne s'implantant concrètement à Brest qu'en janvier 1941. Sous les ordres de [Pierre Corre](#), il participe aux actions. Quand le *Secours populaire clandestin* voit le jour à Brest à l'été 1941, il contribue aux quêtes en faveur des familles d'internés politiques. Il participe à la diffusion de la propagande et indique avoir détenu une imprimerie clandestine, sans fournir plus amples explications. Théodore Drogou est également l'un des artisans des grèves patriotiques à l'arsenal de Brest en octobre et décembre 1941. Le 26 mars 1942, il participe aux sabotages coordonnés de sous-stations électriques à l'arsenal. En mai ou septembre 1942, il bascule aux [Francs-Tireurs et Partisans \(F.T.P\)](#).

Sans que l'on puisse déterminer la raison pour laquelle il s'y trouve, ni par quel moyen les allemands le localisèrent, Théodore Drogou est arrêté le 2 octobre 1942 à Plouzévédé. Ramené à Brest, il est interné quelques temps à Pontaniou avant d'être transféré au château de Brest jusqu'en fin janvier 1943. Il est ensuite transféré à Rennes puis fin juillet à Fresnes, en prévision de son procès. Jugé en août 1943 par un tribunal militaire allemand, il est condamné à de la réclusion. La durée de sa peine déclenche sa déportation en Allemagne.

Résistants brestois présents dans le convoi du 21 octobre 1943 :

- DROGOU Théodore
- [HÉLOU François](#) (Karlsruhe, Saarbrücken et Francfort-sur-le-Main)
- [LE BERRE Yvon](#) (Karlsruhe, Sonnenburg et Sachsenhausen)
- [LE BRIS Charles](#) (Karlsruhe, Francfort-sur-le-Main, Sonnenburg et Sachsenhausen)
- [LE GÔF Mathurin](#) (Karlsruhe, Saarbrücken et Francfort-sur-le-Main)
- [VADAINÉ André](#) (Karlsruhe et Saarbrücken)

Théodore Drogou passe par les camps de Karlsruhe, Francfort-sur-le-Main et Sonnenburg où il retrouve son compatriote brestois [Marcel Roudot](#). Il est ensuite transféré à Heinkel, camp-annexe de Sachsenhausen, jusqu'à sa Libération par l'avance des Alliés. Théodore Drogou est rapatrié en France en mai 1945. Son passage en déportation lui laissera des séquelles asthéniques, digestives et respiratoires.

Pour son engagement dans la Résistance, Théodore Drogou est élevé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur en 1946. Il reçoit la Croix du Combattant Volontaire 1939-1945 en 1959 ainsi que la médaille Militaire et la Croix de Guerre 1939-1945 avec palme en 1960.

La sépulture de Théodore Drogou se trouve dans le cimetière de Kerfautras à Brest [Carré 52, Rang 12, Tombe 26]

Publiée le dimanche 27 septembre 2020, par [Gildas Priol](#), mise à jour mercredi 29 mai 2024

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registres d'état civil (6E/L30 et 3E485) et fonds F.N.D.I.R.P (87S).
- Archives départementales du Finistère, dossier de combattant volontaire de la résistance (1622 W 36) et fichier départemental des prisonniers politiques et déportés (1397 W 1).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier Procès des FTP de Brest (GR 28 P 8 57 29), aimablement transmis par Brigitte Snejkovsky (2023).
- Fondation pour la mémoire de la Déportation, registre des déportés ([I.147](#)).
- La Dépêche de Brest, éditions du [30 août 1935](#), [26 octobre 1935](#) et [13 juin 1937](#).
- KERBAUL Eugène, *1270 militants du Finistère (1918-1945)*, édition à compte d'auteur, Paris, 1985.
- KERBAUL Eugène, *Cahier de mise à jour - 1485 militants du Finistère (1918-1945)*, édition à compte d'auteur, Paris, 1986.
- KERBAUL Eugène, *Chronique d'une section communiste de province (Brest, janvier 1935 - janvier 1943)*, édition à compte d'auteur, Paris, 1992.
- Brest métropole, service des cimetières - sépulture de [Théodore Drogou](#).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de résistant de Théodore Drogou (GR 16 P 192725) - **Non consulté à ce jour**.
- Service historique de la Défense de Caen, dossier individuel de déporté de Théodore Drogou (AC 21 P 637009) - **Non consulté à ce jour**.

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture de cette notice.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>